

RÉFORME DES RETRAITES POUR FO C'EST NON!

À la suite de tous les mouvements qui ont eu lieu pour montrer notre mécontentement face à l'annonce de la réforme des retraites annoncée par le gouvernement, FO Justice CP Béziers vous invite le mardi 7 et le samedi 11 février 2023 à vous joindre au cortège.

Pour rappel, cette réforme engendre :

- > Un recul de l'âge minimal de départ en retraite porté de 52 à 54 ans.
- Le maintien de l'âge de 57 ans pour l'annulation de la décote pour les agents ayant 27 ans de service.
- Une accélération de l'allongement de la durée de cotisation, portée à 43 ans, issue de la loi Touraine de 2014, augmentant mécaniquement la décote des personnels qui souhaiteraient partir avant l'âge de 57 ans, incitant de ce fait un départ plus tardif en retraite.



BATTONS-NOUS POUR CONSERVER NOS ACQUIS ET PRÉSERVER LES GÉNÉRATIONS FUTURES!

Le ministre de la Justice doit entendre le NON massif exprimé par des personnels qui tiennent à bout de bras toute l'institution judiciaire!

FO Justice appelle l'ensemble des Personnels à se mobiliser dans la rue, ce mardi nous étions 12 000 à Béziers le double de la semaine passée, soyons 24 000 le 7 février!!!

SLP FO Justice Béziers
Le : 1er février 2023